

12/09/2003



Conditions générales de vente



Dans ce document :

- Conditions générales de vente
- Conditions spécifiques de vente
 - De création de site Internet, noms de domaine, maintenance et hébergement
 - De promotion de site Internet

Article 1 – Champ d'application des Conditions générales de Vente

Les présentes conditions de vente s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à l'ensemble des services et/ou produits proposés à la vente par la société Modules Web.

Modules Web est une société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est à Vannes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Vannes sous le numéro 447 911 280.

Le fait pour une personne physique ou morale, de commander un service ou produit de la société Modules Web emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment en ligne, sur le site Internet www.modules-web.com et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

Modules Web offre des services de développement/promotion/hébergement/maintenance de sites web et modules Internet, tous ces services étant décrits sur le site Internet : www.modules-web.com.

Article 2 – Preuve de la commande/transaction et exécution

Le client est engagé dans sa commande dès qu'il signe un bon de commande, ou clique sur « Paiement par Carte Bleue » ou « Paiement par chèque » sur le site Internet. Les données enregistrées sur le serveur de Modules Web (en ce qui concerne la commande en ligne) constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre Modules Web et ses clients.

Le paiement en ligne des Produits par carte bancaire est réalisé par l'intermédiaire du Service de paiement en ligne du Crédit Agricole. Les données enregistrées par le système de paiement du Crédit Agricole constituent la preuve des transactions financières réalisées par carte bancaire. Aucune transmission des informations relatives au paiement en ligne n'est transférée à la société Modules Web, sauf en cas de réclamation portant sur une transaction particulière. La transaction entre le client et le Crédit Agricole est sécurisée, en fonction des logiciels intégrés dans le matériel du client, par des protocoles existant sur Internet (SSL), au maximum autorisé par la législation française en vigueur.

L'exécution de la commande a lieu à réception de l'acompte (cf. article 4), et sera considérée comme entièrement exécutée à réception de la totalité de la somme due (sauf s'il y a une mise en place de suivi, du type maintenance...).

Article 3 – Prix

Les tarifs en vigueur sont exprimés hors taxes pour la France et la Communauté Européenne, les taxes afférentes sont ceux en vigueur au niveau légal le jour de la commande. Tous les prix indiqués sont en Euros. Aucun autre droit de douane, ni de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) supplémentaire ne sera à régler pour une livraison effectuée à l'intérieur de l'Union européenne.

Article 4 – Mode de règlement

Le règlement des services et/ou produits se fait en Euros, soit par chèque libellé à l'ordre de Modules Web, soit par carte bancaire (Carte bleue, Carte VISA, Carte MasterCard), soit par virement.

4.1 Paiement par chèque

Le paiement par chèque se fait à l'ordre de Modules Web et en Euros, le Client peut directement l'envoyer à cette adresse : Modules Web, 25 allée de limoges 56000 Vannes. Afin d'accélérer la mise en place de son service ou la livraison de son produit, le Client peut envoyer le chèque le même jour que l'achat, ou le remettre en main propre au consultant (suivant sa zone de chalandise).

4.2 Paiement par carte bancaire

Le paiement par carte bancaire est effectué par le site Internet, la saisie du numéro de la carte bancaire et des informations nécessaires à la transaction est assuré par le Crédit Agricole, tous les éléments de la transaction sont cryptés et confidentiels (cf. Article 2)

4.3 Paiement par virement

Les règlements par virement sont autorisés. Pour avoir les informations utiles à ce virement, le client doit en faire la demande express et écrite (email, lettre) à l'adresse suivante : virement@modules-web.com ou Modules Web – 25 allée de limoges 56000 Vannes.

Article 5 – Acompte

Pour toute commande passée par Internet, l'acompte est inexistant, afin qu'il y ait exécution de la commande, le prix total de cette dernière doit être entièrement réglé, sauf accord écrit et préalable de la société Modules Web.

En ce qui concerne les commandes passées avec un des consultants de Modules Web, l'entreprise cliente doit fournir un acompte égal au minimum à 30 % du total de sa commande.

Article 6 – Délai et conditions de paiement

La commande peut être ou non assujettie à un acompte (Cf. article 5), s'il y a acompte celui-ci doit être réglé dans la semaine suivant la signature du bon de commande. Après la livraison du produit ou service (Cf. article 7), le montant total restant de la commande doit être réglé dans la semaine suivante, sauf accord préalable écrit de la société Modules Web. Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 1% par mois des sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

Si le client ne règle pas entièrement sa facture, Modules Web se réserve le droit d'arrêter les services vendus dès qu'une durée égale à un mois est passé, à partir du premier rappel effectué sous forme écrite (mail ou lettre).

Les conditions de paiement sont définies dans l'article 4 de ces mêmes conditions générales de vente.

Article 7 – Livraison

La livraison des services et des produits est fonction de ce qui est inscrit sur le site www.modules-web.com ou de ce qui est convenu avec le consultant, le délai commence dès réception de toutes les pièces nécessaires à la mise en place de la commande (textes, codes ftp, photos, documents électroniques ...). Ces délais sont donnés à titre indicatif, aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée sans accord exprès de Modules Web. En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits, ou en cas d'absence de personnel (maladie...) pour la réalisation d'un service, Modules Web avisera le client et livrera l'existant si la commande comporte plusieurs produits, la facture sera alors découpée, et la demande de règlement également. Sur demande express et écrite du client, Modules Web acceptera d'attendre la disponibilité de la totalité des services commandés pour livrer le client et éviter plusieurs livraisons.

La remise des sources du site ou de modules prévus dans le devis n'est envisageable qu'après le règlement total de toute facturation due par le client à la société Modules Web.

Article 8 – Garanties

Le Client certifie que le « matériel » utilisé ou fourni à Modules Web pour utilisation n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierce partie.

Le Client indemniserà Modules Web en cas de réclamation de tierce partie concernant l'utilisation qu'il a faite des services créés par Modules Web.

Modules Web ne sera pas tenu responsable des dégâts encourus par un utilisateur à la suite d'une modification du site apportée par le Client ou un utilisateur en dehors du personnel de Modules Web.

Article 9 – Assistance

Modules Web met en place un système de formation auquel le client doit souscrire s'il veut avoir une assistance complémentaire en ce qui concerne le fonctionnement des services mis en place.

Pour toute autre information, ou assistance, concernant la modification ou le fonctionnement de son site Internet, Modules Web propose également des formations en ligne et/ou à domicile que le client peut prendre. Modules Web ne sera pas responsable des modifications apportées par les clients sur leur site Internet après son intervention (mise en place de service). Un niveau de compétence élevé est nécessaire à toute modification, et si modification il y a, le client se déclare alors, tacitement, apte et avoir les connaissances nécessaires et donc il ne peut en aucun cas rendre Modules Web responsable du mauvais fonctionnement de son site et/ou des modules.

Article 10 – Obligation de Modules Web

Modules Web s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

Modules Web s'engage à :

10.1. Assurer l'accès au serveur 24 h/24 tous les jours de l'année. En cas d'absolue nécessité, Modules Web se réserve la possibilité d'interrompre le serveur pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement ou pour toute opération de maintenance. Modules Web informera alors auparavant, dans la mesure du possible, le Client dans un délai raisonnable en l'informant de la nature et de la durée de l'intervention, afin que le Client prenne ses dispositions.

10.2. Intervenir rapidement en cas d'incident.

10.3. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

10.4. Mettre à disposition du Client la possibilité de restreindre l'accès à son site (ou à une partie) par le biais de fichiers ".htaccess" ou autres méthodes en fonction du service souscrit.

Article 11 : Responsabilité de Modules Web

En aucun cas, la responsabilité de Modules Web ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Modules Web n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance
- force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de Modules Web
- arrêt de l'hébergement
- divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client.

Modules Web est responsable, selon les règles du droit civil, des services fournis au Client. Modules Web s'engage à mettre tous ses moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au Client, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

Le vendeur décline toute responsabilité quant à l'utilisation détournée ou la mauvaise utilisation des services ou produits, et des éventuels dommages immatériels, matériels ou corporels que cela pourrait entraîner.

Article 12 – Obligations du client – Droit incorporels

La vente de services (modules, intranet, système d'administration, ...) et autres produits, n'entraîne en aucun cas, cessation des droits de reproduction, représentation, exploitation et tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des services, logiciels et autres produits et à leurs ayants droit. En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou de permettre la diffusion, de tout ou partie des services, logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit. Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales (Cf. Article 15).

De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle de ces services, logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

Modules Web se réserve le droit, pour la vente de certains produits impliquant un traitement fiscal dérogatoire, d'exiger la production de toutes pièces de nature à justifier une telle dérogation. Le client sera seul responsable de la validité et de l'authenticité des pièces communiquées.

Le client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus, sous forme de lien écrit et iconographique. De plus, il concède le droit d'utiliser son nom de société comme référence client pour la société Modules Web.

Modules Web donne, par contre, l'autorisation au client, lors d'une création, modification ou amélioration d'un site Internet ou Intranet de modifier ou améliorer le code source existant, à la condition de ne pas revendre les sources (sauf en cas de cessation d'activité, et de revente de la société cliente), ni de les dupliquer. Le client est donc entièrement indépendant de Modules Web et peut changer s'il le souhaite de prestataire, à la condition que le prestataire n'utilise pas les sources pour une utilisation autre que l'amélioration ou la modification du site Internet ou Intranet.

Dans ce cas le client est le seul responsable des modifications ou améliorations et donc ne pourra pas engager la responsabilité de Modules Web si des problèmes de dysfonctionnement apparaissent suite à ces modifications, ou améliorations.

Article 13 – Litiges et réclamations

Toute contestation au niveau de la facturation doit être adressée par lettre recommandée dans les dix jours de la dite facture, à défaut de quoi Modules Web n'acceptera plus aucun grief.

Article 14 – Rétractation

Si le client se rétracte et ne veut pas continuer sa commande, alors que celle-ci est en cours (Cf. article 2), un minimum de facturation sera appliqué en fonction du travail de recherche et d'élaboration effectué par la société Modules Web, l'acompte perçu après la signature du bon de commande, sera déduit du montant total à régler. Il ne sera en aucun cas remboursé, même si les frais de recherche et d'élaboration sont inférieurs à son total. En cas de commande passée par Internet, et règlement total de la commande, la rétractation n'entraîne pas de remboursement immédiat, Modules Web facturera un acompte de 30 % sur le total, puis les frais de travail de recherche et d'élaboration seront alors déduits de cet acompte, s'ils sont inférieurs.

Article 15 – Droit de propriété intellectuelle

Tout élément fourni par le Client est protégé par les droits d'auteur et les droits voisins et reste sa seule propriété. En aucun cas le présent contrat n'opère un transfert de droits intellectuels, moraux ou patrimoniaux, de quelque nature que se soit du Client vers Modules Web. Modules Web s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle du Client, conformément au Code de la propriété intellectuelle et ceux qui pourraient être reconnus postérieurement au présent contrat.

Modules Web consent au client, de façon non exclusive, une licence d'utilisation pour les produits et services. Cette licence comprend le droit d'utiliser et installer qu'un seul exemplaire pour un usage strictement personnel. Ce droit est incessible. Toute reproduction ou représentation, en tout ou partie, à d'autres fins, sur un quelconque support est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur. Les créations graphiques, de développements, textuelles de Modules Web restent la propriété de Modules Web, et Modules Web se réserve le droit de revendre ou d'utiliser en partie ses créations.

Tout élément modifié par Modules Web et fourni par le Client est la propriété du Client en ce qui concerne l'élément de départ, et la propriété de Modules Web en ce qui concerne les modifications.

Tout le contenu du site Modules Web est son entière propriété, et est protégé par la législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Sans accord préalable de la part de Modules Web, il est interdit d'utiliser, même partiellement le contenu du site.

Article 16 – Loi informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 (art. 34), le Client dispose d'un droit d'accès et de modification, de rectification et de suppression aux informations le concernant. Pour tout renseignement, Modules Web reste à sa disposition soit par email à l'adresse loi-info-liberte@modules-web.com, soit par les autres moyens de communication mis à sa disposition, récapitulés sur le site www.modules-web.com.

Article 17 – Cas de force majeure

La société **Modules Web** n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle. Est considéré comme tel, tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

Article 18 – Compétence juridique

Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat est soumis au droit français. A défaut d'accord amiable, la seule juridiction reconnue et acceptée par les parties est le Tribunal de Commerce de Vannes.

Article 19 – Conditions de vente spécifiques

Les présentes conditions générales de vente doivent être complétées par le client avec les conditions de vente spécifiques en fonction du service qu'il a acquis, ses conditions de vente spécifiques sont disponibles à la suite, dans ce document.

Article 20 – Non sollicitation du personnel

Le Client s'engage à ne pas débaucher le personnel du Prestataire Modules Web ayant participé à la réalisation du contrat ceci pendant toute la durée de validité de la présente convention et 2 années après la rupture de ce contrat.

Article 21 – Réactualisation des conditions générale de vente

Les conditions générales de vente sont actualisées. Dès que l'évolution jurisprudentielle et/ou technique l'incite, pour être sûr d'avoir la dernière version des conditions de vente, le Client peut se rendre sur le site www.modules-web.com.

Modules Web préviendra, dans la mesure du possible, ses clients de toute modification de ses conditions générales de vente, soit sur la page d'accueil du site Internet, soit par email. L'actualisation ne touche en aucun cas les contrats déjà exécutés, sauf en ce qui concerne l'hébergement et la maintenance et tous services qui seraient réalisés sur une durée en cours au moment de l'actualisation. Dans ce cas le client aura la possibilité de résilier son contrat dans un délai d'un mois selon les conditions de l'article 14 de ces mêmes conditions de vente. Pour les contrats en cours d'exécution, les dernières conditions de vente seront mises en application par accord tacite entre les parties. Si le client ne est pas d'accord, il aura un mois pour dénoncer cet accord et il pourra se rétracter selon les conditions de l'article 14.

CONTRAT DE CONCEPTION - RÉALISATION D'UN SITE WEB - MAINTENANCE - HEBERGEMENT

Préambule :

Le Concepteur est un spécialiste de la création, développement, et programmation de site Web.
Le Client souhaite que le Concepteur lui crée son site Web en vue d'obtenir des prestations personnalisées, spécifiquement développées en fonction de ses besoins.
Les conditions spécifiques de vente ne dégagent en rien des obligations et conditions générales de vente, le client se soumet à toutes les conditions de vente (générales et spécifiques), lors de sa commande.
Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Média Internet : Signifie tout serveur Web d'un utilisateur, accessible par tout internaute.

Média Intranet : Signifie tout réseau interne de l'utilisateur, comportant un serveur sur lequel les personnels et personne en relation avec l'utilisateur, y compris en relations commerciales, présents dans les locaux de l'utilisateur, peuvent accéder au moyen d'un code d'accès.

Site Web ou Internet : Signifie l'ensemble de pages composées de textes et le cas échéant d'éléments multimédia, représenté par une adresse d'accueil baptisée URL et hébergée sur le disque dur d'un serveur permettant des accès multiples et simultanés.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Concepteur va créer, développer et réaliser le site Web du Client, destiné à être utilisé sur Internet ou sur un Intranet.

ARTICLE 3 : CREATION D'UN SITE INTERNET

3.1 Taille

Le site du Client comprendra un nombre de pages prédéfini sur le bon de commande.

3.2. Conception graphique

Le Concepteur s'occupera de l'ensemble de la conception graphique du site. L'architecture du site aura reçu l'accord du Client.

3.3. Images

Suivant la formule choisie, le Concepteur se chargera du scanning et de la retouche de toutes les images du site du Client, ou toutes les images du site du Client seront fournies dans un format électronique en vue d'une utilisation sur Internet. Toutes retouches, scanning ou frais encourus en vue d'optimiser les images seront facturées au Client à concurrence du montant prévu sur le bon de commande.

3.4. Animations

Le Concepteur se chargera de la création de toutes les animations du site du Client.

3.5. Son

Le Concepteur se chargera de la numérisation de tous les fichiers son du site du Client.

3.6. Texte

Suivant la formule choisie, le Concepteur se chargera de la création ou de la copie de tous les textes du site ou tous les textes utilisés dans le site du Client seront fournis dans un format électronique en vue d'une utilisation sur Internet. Toute retouche, scanning, et frais encourus en vue d'optimiser les textes seront facturées au Client à concurrence du montant prévu sur le bon de commande.

3.7. Page statique

Le contenu d'une page statique sera créé par le Concepteur à partir de textes et images fournis par le Client. Une fois le texte validé par le Client, toute modification fera l'objet d'un avenant au contrat, sauf dans le cas de modifications mineures. Le client assure par la présente qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis au créateur. Le créateur se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteur et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le client. D'autre part, et si le Client en fait la demande, le Concepteur pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes javascript ou toute autre technologie libre de droit ou utilisées sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces éléments. Le Concepteur décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par le Concepteur du site, en respectant les desiderata éventuels du Client. Dans ce cas, ces éléments restent la propriété du Concepteur, et celui-ci en garde tous les droits. Le Concepteur possède une copie de sauvegarde du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement.

3.8. Page dynamique

Le créateur de la page dynamique disposera des droits nécessaires à la mise à jour de la page dynamique par l'intermédiaire d'un formulaire qui, à son tour, alimentera une base de données. Cette base de données sera pourvue d'une capacité suffisante pour supporter la charge du nombre de visiteurs simultanés sur le site, convenu au départ, avec une marge suffisamment importante, Modules Web s'engage à prévenir le client en cas de surcharge et à lui proposer un hébergement supérieur (avec un coût supplémentaire). L'adaptation du site à un nombre plus important de visiteurs simultanés devra faire l'objet d'une demande préalable par le Client. D'autre part, la capacité de cette base de données, si elle donne lieu à l'affichage de multiples pages créées à partir d'un même modèle (typiquement un catalogue de produits) sera définie en fonction du nombre initial d'éléments introduits par le Client. La taille de cette base permettra l'ajout d'un nombre d'éléments triple au nombre estimé au départ, sauf indication contraire sur le devis ou la facture. Le créateur de la page dynamique s'engage à mettre en œuvre un système de mise à jour des pages dynamiques dont l'accès sera protégé par mot de passe. Ce mot de passe ne sera confié qu'au Client. La bonne gestion du système de mise à jour, notamment du mot de passe et de l'utilisation qui en est faite est laissée à la seule responsabilité du Client. Internet étant de nature publique, le Client s'engage à ne placer du contenu par le biais du système de mise à jour dynamique que si ce contenu respecte les directives légales, notamment droits d'auteur, vie privée, diffamation, etc. Le Concepteur ne pourra être tenu responsable du contenu posté par autrui par l'intermédiaire du système de mise à jour dynamique. Ce système n'est qu'un outil qui devra être géré de façon responsable par le Client. Ce type de contenu étant sous la responsabilité du Client, celui-ci devra faire en sorte que ce contenu soit sauvegardé ailleurs que sur l'ordinateur qui héberge le site. Le Concepteur décline toute responsabilité en cas de perte du contenu ajouté par le Client. Une stratégie de sauvegarde du contenu dynamique pourra être envisagée mais n'est pas comprise dans la formule de base. Celle-ci devra être demandée expressément par le Client avant acceptation du devis. Néanmoins, la société d'hébergement du site prévoit des sauvegardes non garanties et régulières du site complet.

ARTICLE 4 : HEBERGEMENT DU SITE

Le Concepteur fait appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet pour placer le site du Client. Le Concepteur ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement. Par l'acceptation de ce contrat, le Client accepte également le contrat de la société d'hébergement choisie conjointement avec le Concepteur. Le Concepteur se dégage de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité ou de perte de contenu du site du Client. La société d'hébergement propose généralement un remboursement du mois en cours d'hébergement (et seulement de celui-ci) si le temps d'inaccessibilité du serveur est de plus de 2 %. Aucune autre compensation ne sera octroyée en cas de panne du serveur ou de perte de données. Le Concepteur pourra, en cas de panne, rétablir le contenu statique et les logiciels de la partie dynamique du site à la demande expresse du Client, et ce autant de fois que nécessaire, sans frais supplémentaires. La responsabilité de la gestion du serveur relève de la société d'hébergement. Le Client déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. Le Concepteur décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur par le Client. Néanmoins, le site sera conçu d'une manière telle qu'une utilisation normale de celui-ci (et du système de mise à jour dans le cas d'un site dynamique) ne puisse entraîner une infection du serveur. Aucune compensation ne pourra être fournie en ce qui concerne la réservation du nom de domaine. Le montant de cette réservation est non remboursable.

ARTICLE 5 : MAINTENANCE

L'ajout de contenu ou la modification du site du Client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Cette procédure de modification dépendra de la nature de la page concernée : statique ou dynamique. Dans le cas d'une page statique, seul le Concepteur pourra rajouter du contenu, et ce, toujours sous la responsabilité du Client. Les 6 premiers mois suivant la mise en service du site donnera au Client la possibilité de demander des modifications mineures du contenu du site, à concurrence de maximum 1 heure de travail par mois. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Dans le cas d'une page dynamique, le Client sera responsable de la bonne utilisation de l'outil informatique mis à sa disposition par le Concepteur. Des modifications mineures des fonctionnalités du système de contenu dynamique pourront également être faites pendant les 6 premiers mois suivant la mise en service du site, à concurrence de maximum 1 heure par mois. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant. Le client peut souscrire à une formule de maintenance et/ou de mises à jour plus appropriée s'il le souhaite, afin d'avoir un site encore plus dynamique

ARTICLE 6 : SUPPORT TECHNIQUE

Le Concepteur propose un support technique par e-mail et par téléphone, gratuit et limité à un nombre raisonnable d'appels téléphoniques ou de messages par mois. Le numéro de téléphone du Concepteur est le 0297691508 et l'e-mail est le service.technique@modules-web.com. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures. Le support par e-mail est fourni en permanence, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau. Le support technique concerne uniquement l'utilisation du site et des techniques apparentées directement à son utilisation. Le Concepteur tentera de répondre à toute autre question sans garantie.

ARTICLE 7 : NOMS DE DOMAINE ET ANTERIORITE

Le Concepteur enregistrera au nom du Client tout nom de domaine en dans l'extension choisie par le client dans les conditions définies entre les parties. Il appartient toutefois au Client d'effectuer toute recherche d'antériorité utile afin d'éviter tout conflit avec tout autre titulaire d'une marque ou d'un quelconque droit de propriété intellectuelle.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à fournir au Concepteur tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du Client.

ARTICLE 9 : GARANTIES

Le Client certifie que le matériel utilisé ou fourni au Concepteur pour utilisation n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierce partie. Le Client indemniserà le Concepteur en cas de réclamation de tierce partie concernant l'utilisation qu'il a faite du site créé par le Concepteur. Le Concepteur ne sera pas tenu responsable des dégâts encourus par un utilisateur à la suite d'une modification du site apportée par le Client ou un utilisateur en dehors du personnel du Concepteur.

ARTILCE 10 : PRIX

La conception et la réalisation complète du site du Client seront effectuées moyennant le paiement d'un prix forfaitaire indiqué sur le bon de commande.

ARTICLE 11 : PAIEMENT

11.1. Commandes

Lors de l'acceptation des services, le Client complètera et signera le bon de commande émanant du Concepteur. En cas d'annulation des services du Concepteur par le Client après la signature et la réception d'un bon de commande, un pourcentage de 20 % du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus.

11.2. Prix

Les prix figurant dans les catalogues, brochures ou matériel promotionnel ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Le prix indiqué sur la facture sera obligatoirement le prix de vente.

11.3. Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social du Concepteur dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

11.4. Paiement

Sauf accord écrit du concepteur, le paiement des services rendus doit se faire dans les 20 jours à compter de la date de facturation. Les factures non payées sans modification écrite seront automatiquement majorées de 2% du montant total hors TVA, et ce à commencer 30 jours après la date de facturation.

ARTICLE 12 : DUREE ET ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes conditions spécifiques de vente entre en vigueur à compter de la date de la signature du bon de commande par le client. Le présent contrat est signé pour une durée d'une année à compter de la livraison des travaux de personnalisation. A l'issue de cette période, chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception trois mois avant la date anniversaire du présent contrat. A l'expiration de cette période d'une année, le contrat se renouvellera par tacite reconduction et par période de douze mois sauf faculté pour l'une des parties d'y mettre fin à chaque date d'anniversaire, moyennant le respect d'un préavis de trois mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 13 : RESILIATION

Le présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas de manquement à leurs obligations respectives prévues dans les présentes, moyennant le respect d'un préavis de 3 mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 14 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout élément fourni par le Client est protégé par les droits d'auteur et les droits voisins et reste sa seule propriété. En aucun cas le présent contrat n'opère un transfert de droits intellectuels, moraux ou patrimoniaux, de quelque nature que se soit du Client vers le Concepteur. Le Concepteur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle du Client, conformément au Code la propriété intellectuelle et ceux qui pourraient être reconnus postérieurement au présent contrat. Tout élément fourni par le Concepteur reste sa propriété. Notamment les éléments de programmations, les applications online, les graphiques, ou tout autre élément. Le Concepteur offre une licence d'utilisation au client et se réserve le droit d'utiliser ces éléments par ailleurs. Tout élément modifié par le Concepteur et fourni par le Client est la propriété du Client en ce qui concerne l'élément de départ, et la propriété du Concepteur en ce qui concerne les modifications. Tout élément fourni par une tierce personne reste sa propriété.

ARTICLE 15 : CONFIDENTIALITE

Les parties conviennent de garder confidentiel les éléments du présent contrat ainsi que les opérations réalisées en application de ce dernier.

ARTICLE 16 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française.

ARTICLE 17 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litiges qui pourraient naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, et après tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Vannes.

ARTICLE 18 : DOMICILIATION

Les parties élisent domicile à leur siège social figurant dans le présent document, sauf dérogation précisée dans un avenant.

CONTRAT DE PUBLICITE ET DE PROMOTION D'UN SITE INTERNET

PREAMBULE

Le Client s'est rapproché de la société [Modules Web](#) afin de promouvoir l'image de sa société.
Les services permettent au Client de faire la promotion de leur société sur Internet.
Les conditions spécifiques de vente ne dégagent en rien des obligations et conditions générales de vente, le client se soumet à toutes les conditions de vente (générales et spécifiques), lors de sa commande.

ARTICLE 1 : OBJET

Le Client demande à [Modules Web](#) de lui fournir les prestations suivantes :
La publicité et/ou la promotion de sa société sur Internet en respectant les lois et règlements communautaires concernant le droit de la concurrence et les usages de la netiquette.
A cet effet le Prestataire [Modules Web](#) met à la disposition du Client des outils, des connaissances, et du temps afin de mettre en place sur le web et en fonction du service commandé, la promotion du site Internet du client.

ARTICLE 2 : MODALITES DE LA PRESTATION

Le Prestataire [Modules Web](#) s'engage à fournir une prestation pour augmenter la visibilité du site Internet du client.
A cette fin et en fonction de la stratégie définie d'un commun accord entre les deux parties (grâce aux conseils et aux services proposés de [Modules Web](#) et à la décision finale du client), [Modules Web](#) utilisera différents moyens pour augmenter le trafic qualitatif du site Internet :

- Communiqués de presse
- Bandeaux publicitaires
- Forums
- Newsletter
- Concours
- Echanges de liens
- Marketing viral
- Publicité
- Affiliation

[Modules Web](#) donnera des rapports complets des moyens mis en œuvre et mettra en place un suivi régulier, sous conditions que le client est un système de statistiques fiable et complet, afin de permettre au prestataire [Modules Web](#) de démontrer les résultats obtenus.

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à fournir des documents à jour sur l'entreprise ainsi que des images dont la libre disposition est assurée à [Modules Web](#) conformément au Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Client s'engage à fournir au Prestataire [Modules Web](#) les textes publicitaires et les éléments graphiques (logo) qui serait en sa possession et qui pourraient favoriser la promotion du site Internet sur le web.

Le Client s'engage à répondre dans un délai suffisamment court aux demandes d'informations complémentaires, en cas contraire le non-respect des délais de livraison ne saurait être imputable à [Modules Web](#).

Le Client s'engage à donner les codes FTP (accès au site pour d'éventuels modifications), ainsi que l'accès à des statistiques fiables et complètes, s'il le client ne dispose pas des codes FTP et/ou des statistiques, il pourra demander au prestataire [Modules Web](#) la mise en place de ces moyens, [Modules Web](#) facturera, alors ses services au tarifs habituels (visible sur le site www.modules-web.com).

S'il existe une personne dans l'entreprise du Client chargée de la politique marketing et de la communication, des rendez-vous seront prévus rapidement entre celle-ci et le Prestataire [Modules Web](#).

ARTICLE 4 : PRIX

Le montant de la prestation dépend de la formule choisie.
Un acompte de 30 % doit être fourni lors de la conclusion du contrat.
Le solde sera versé dans les 20 jours qui suivent la réception de la facture.

ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

Le Prestataire [Modules Web](#) rappelle qu'Internet peut être considéré comme un lieu public et qu'il appartient au Client de vérifier que les documents fournis quel que soit leur support ou leur nature sont en conformité vis-à-vis du Code de la Propriété Intellectuelle.
Seule la responsabilité du Client pourra être engagée à ce titre.

ARTICLE 6 : FORCE MAJEURE

La responsabilité du Prestataire [Modules Web](#) ne pourra être recherchée en cas d'inexécution du contrat du fait d'événements extérieurs qui seraient indépendants de sa volonté, en cas notamment de catastrophes naturelles, guerres, grèves.

ARTICLE 7 : CLAUSE DE CONFIDENTIALITE

Le Prestataire [Modules Web](#) s'engage à ne pas divulguer les informations dont il aurait pu avoir accès par le Client qui le concerne directement ou indirectement et qui n'ont pas fait l'objet d'une divulgation publique auparavant.
Le Prestataire [Modules Web](#) est astreint à un vrai secret professionnel sa responsabilité pourra être recherchée à ce titre.

ARTICLE 8 : NON SOLLICITATION DU PERSONNEL

Le Client s'engage à ne pas débaucher le personnel du Prestataire [Modules Web](#) ayant participé à la réalisation du contrat ceci pendant toute la durée de validité de la présente convention et 2 années après la rupture de ce contrat.

ARTICLE 9 : REQUALIFICATION DU CONTRAT

En aucun cas ce contrat n'institue une relation subordonnée entre le Client et le Prestataire [Modules Web](#).
Il ne peut pas être analysé en un contrat de travail de quelque type que ce soit.
Les outils de promotions (bandeaux publicitaires, icônes, pages statiques ou dynamiques...) sont considérés comme une œuvre de l'esprit au sens de l'article L.112-2 du Code de la Propriété Intellectuelle.
Ils sont la propriété du Client dès leur parution, que ce soit en ligne, sur Internet, ou hors réseau sur support informatique de quelque type que ce soit (disquette, CD-ROM, ...)
Le Client peut les modifier lui-même, ou les faire modifier par autrui, la rémunération de cette cession de droit intellectuel est comprise dans le prix.

ARTICLE 10 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat entre en vigueur à la date de signature par les parties.
Le contrat a une validité de douze (12) mois à compter de la date de prise d'effet et au-delà le contrat se renouvellera automatiquement par tacite reconduction.
Pour empêcher la tacite reconduction la partie qui veut se libérer doit le notifier par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception au moins trois (3) mois avant l'échéance annuelle.

ARTICLE 11 : LOI APPLICABLE

L'interprétation et l'exécution du présent contrat est soumis au droit français.
L'appréciation de loi se fait au jour le jour et non au jour de la conclusion du contrat; En effet, la législation peut se modifier à tout moment et avoir des incidences sur ce contrat. Les conséquences de ces modifications de législation sont prévues à l'article 11 du présent contrat.

ARTICLE 12 : MODIFICATION DE LA LEGISLATION

En cas de modification de la législation française, celle-ci est immédiatement applicable, à moins que les parties n'en conviennent autrement dans un avenant au contrat.

Si la modification de cette législation avait pour but de rendre impossible l'exécution du contrat par l'une des parties, celle-ci doit le faire savoir à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception

Au cas où cette législation aurait pour conséquence :

De rendre illicite l'entreprise, les sommes payées restent acquises.

D'interdire toute publicité, toute divulgation d'informations rendant la prestation impossible, le Prestataire [Modules Web](#) recevra à titre d'indemnisation une somme correspondant à 45 % du montant global net de la prestation à titre de dédommagement.

ARTICLE 13 : MEDIATION

En cas de désaccord sur l'application des obligations du présent contrat les parties doivent se soumettre dans un premier temps à un règlement à l'amiable.

Pour ce faire la partie voulant engager cette procédure devra notifier par lettre recommandée avec avis de réception sa volonté en laissant un délai de 20 jours à l'autre partie.

Puis les parties désigneront d'un commun accord un expert dans le délai de 15 jours. A défaut d'accord le Président du Tribunal de commerce de Vannes aura compétence pour désigner l'expert.

L'expert de la procédure amiable devra tenter de concilier les parties dans un délai de 30 jours. Le rapport que rédigera l'expert restera confidentiel et ne pourra être utilisé lors d'une procédure judiciaire.

Les parties présentes s'engagent à ne pas utiliser les informations qui auront pu être divulguées lors de la conciliation.

Si la conciliation aboutit, un accord transactionnel et confidentiel sera signé par les deux parties.

ARTICLE 14 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Toute difficulté d'interprétation ou d'application du présent contrat après une tentative de résolution à l'amiable sera soumise à l'appréciation du Tribunal de commerce de Vannes.

ARTICLE 15 : MODE DE CONCLUSION DU CONTRAT

Ce contrat peut être conclu par fax ou par e-mail.

Si le contrat est conclu par fax, le Client et le Prestataire [Modules Web](#) doivent avoir chacun un exemplaire de ce contrat signé sur chaque page par les cocontractants.

S'il est conclu par e-mail, les deux cocontractants doivent avoir chacun un message contenant ce contrat avec au bas du fichier, ou dans le message, les deux noms de ceux-ci, en utilisant la méthode de "répondre à l'auteur".

Dans les deux cas, s'il y a une modification qui est apportée au contrat, celle-ci doit être dûment spécifiée à l'autre cocontractant. En cas de litige, la version électronique de ce contrat disponible sur le site prévaudra.

ARTICLE 16 : RESILIATION DU CONTRAT

Lorsqu'une des parties manque à ses obligations définies dans le présent contrat, l'autre lui signifie par lettre recommandée avec avis de réception les manquements en cause ; si dans un délai de 30 jours le manquement n'est pas réparé, la partie lésée pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre du fait desdits manquements.



MODULES WEB

La Société


MODULES WEB

 25, allée de limoges
56000 VANNES
FRANCE

 Tél. / Fax : +33 (0)2 97 47 12 77

 direction@modules-web.com

 <http://www.modules-web.com>

 MSN : modulesweb@hotmail.com


 AIM : modulesweb


 YMS : modulesweb


Vos Interlocuteurs

Service Technique

Yoann SAMSON


 Port. : 06 60 80 66 99


 ICQ : 176796379


 yoann.samson@modules-web.com

Service Commercial

Olivier DAVID

 Port. : 06 62 86 14 16

 ICQ : 309234489

 olivier.david@modules-web.com

Informations légales

MODULES WEB

RCS : Vannes 447 911 280
SIRET : 447 911 280 000 17
Code APE : 722 C
N° TVA intracommunautaire : FR30 447 911 280